



Direction du Secrétariat Général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES
VILLE DE NIORT

Arrêté n° 2024-186

ABROGATION DE L'ARRÊTÉ DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
ET DE FONCTIONS D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL-
Madame Sophie VAUCELLE

Le Maire de la Ville de Niort ;

Vu les articles L.2122-30 et L.2122-32, R.2122-8 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 34-1 du Code Civil ;

Vu l'arrêté en date du 13 juillet 2023 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Sophie VAUCELLE ;

Considérant que Madame Sophie VAUCELLE a repris son poste à la mairie de quartier et qu'elle n'exerce plus de fonctions en matière d'État civil ;

ARRÊTE

Art. 1 – l'arrêté sus visé en date du 13 juillet 2023 accordant délégation de signature et de fonction à Madame Sophie VAUCELLE, agent de la Direction Accueil et Formalités Citoyennes, est abrogé.

Art. 2 – copie du présent arrêté sera transmise au Préfet du Département des Deux-Sèvres, publiée et notifiée à l'intéressée.

Fait en Mairie à Niort, le 19/04/2024

Le Maire de Niort,

Signé

Jérôme BALOGE